Avis important aux étudiants

Le Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Mohammedia porte à la connaissance des étudiants que toute demande de documents (**tel que les attestations d'inscriptions, attestations des réussites, relevés des notes, retrait du BAC, etc.**), sera traité dans un délai de **24 heures** suivant la date de dépôt de la demande et une copie de la carte d'étudiant.

N.B : L'étudiant (e) devrait :

- Se présenter en personne muni(e) obligatoirement de la carte d'étudiant et la carte d'identité nationale.
- Fournir une procuration, en original et en copie, si la demande est effectuée par une tierce personne.